

Rapport du conseil communal du 20. décembre 2024

La bourgmestre Monique Hermes (CSV) ouvre la séance du conseil communal.

1. Office social commun : avis sur les délibérations 2024.

Accepté à l'unanimité.

2. Subsides :

a) Harmonie municipale Grevenmacher : adaptation indemnité directeur musical

En raison du changement de directeur musical au cours de l'année 2024, une adaptation du subside annuel est nécessaire.

Accepté à l'unanimité.

b) Augmentation du subside pour travail de jeunesse en faveur des associations locales.

L'aide financière annuelle pour la promotion de la jeunesse passe de 10€ à 15€ par jeune, cette modification prenant effet à partir de 2025.

Accepté à l'unanimité.

c) Adaptation du règlement communal relatif à l'octroi d'un subside scolaire.

La commission des jeunes a révisé la réglementation et ajouté une subvention pour le diplôme de doctorat.

Accepté à l'unanimité.

3. Approbation d'un contrat de bail portant sur la mise à disposition d'installations au Centre culturel Machera pour l'exploitation d'une activité de restauration.

Un contrat de catering a été conclu avec l'entreprise Joslet pour le Centre culturel Machera. Le contrat prévoit qu'aucun loyer ne sera payé durant les quatre premiers mois. Passé ce délai, le loyer sera établi de manière progressive en fonction de la taille des événements.

La conseillère Claire Sertznig (DP) demande si un appel d'offres officiel a été lancé. La bourgmestre Monique Hermes (CSV) précise que cela n'a pas été fait, expliquant que le contrat a été signé sur la base de recommandations.

La conseillère Claire Sertznig (DP) fait remarquer que le contrat ne prévoit aucune mesure en cas d'absence du prestataire. Elle critique également le montant du loyer, qu'elle considère comme trop bas, et demande sur quelles bases ce montant a été fixé.

La bourgmestre Monique Hermes (CSV) répond que les montants initiaux ont été fixés volontairement bas. Une augmentation reste possible par la suite, mais le Centre culturel Machera doit d'abord être pleinement opérationnel avant de procéder à des ajustements.

La conseillère Claire Sertznig (DP) s'interroge également sur une politique tarifaire visant à éviter que le prestataire ne fixe des prix excessifs. La bourgmestre Monique Hermes (CSV) explique que des discussions ont déjà eu lieu avec le propriétaire de l'entreprise Joslet, notamment concernant les prix élevés des boissons.

Le contrat est adopté avec 8 voix pour et 3 abstentions.

4. Décompte de travaux extraordinaires : Réaménagement du jardin de la Maison d'Osbourg 247.940.57€.

Accepté à l'unanimité.

5. Discussion et vote du budget rectifié 2024 et budget initial 2025.

La version rectifiée du budget 2024 ainsi que la version initiale du budget 2025 ont été présentées aux membres du conseil communal lors de la séance du 10 décembre 2024.

La bourgmestre Monique Hermes (CSV) donne la parole aux membres du conseil pour qu'ils expriment leurs avis.

Le conseiller Claude Wagner (DP) fait la déclaration suivante au nom du groupe DP (Claude Wagner, Patrick Frieden, Claire Sertznig):

Le groupe DP saisit l'occasion pour revenir sur les douze derniers mois, marqués par un changement à la tête de la Ville de Grevenmacher avec l'arrivée de Mme Monique Hermes (CSV) en tant que première bourgmestre. Son entrée en fonction a insufflé une nouvelle dynamique au sein du conseil communal, une évolution que l'opposition a saluée explicitement. Le groupe DP a particulièrement apprécié le fait d'être davantage impliqué dans les projets en cours. Bien que cela n'ait pas été le cas lors de l'élaboration du règlement des tarifs des déchets, la bourgmestre Monique Hermes (CSV) s'est montrée ouverte aux critiques et a adoptée par la suite une approche coopérative. Grâce à cette nouvelle attitude, le parti DP a pu apporter des améliorations sur plusieurs points. Le conseiller Claude Wagner (DP), au nom de son parti, remercie la bourgmestre Monique Hermes (CSV) ainsi que tous les membres du collège échevinal et du conseil communal pour cette collaboration équitable et constructive. Cependant, la séance du conseil communal du 10 décembre 2024 a laissé un goût amer. Lors de cette réunion, le groupe DP avait présenté clairement sa position sur le réaménagement de la Place du Marché, incluant la création d'une zone de rencontre, la mise en place d'un sens unique et l'ajustement des accès au parking « Réngmauer ». Des propositions concrètes, accompagnées de croquis, avaient été soumises à cette occasion.

C'est d'autant plus surprenant que l'article paru dans le Luxemburger Wort du 12 décembre a en partie déformé les positions du groupe DP, bien que le journaliste n'ait ni assisté à la réunion, ni cherché à s'entretenir avec ses membres.

Le groupe DP souligne qu'il agit toujours de manière équitable et qu'il ne communique aucune information tant qu'elle n'est pas définitive. Dans ce contexte, il remet en question

l'utilité des séances de travail, qui, comme leur nom l'indique, devraient servir à élaborer des concepts et non à prendre des décisions finales. Malgré cette critique, le groupe DP a toujours participé de manière constructive à toutes les séances de travail et ateliers organisés.

La manière dont le sujet de la Place du Marché a été traité a toutefois laissé un goût amer au sein du groupe. Cette approche remet en question, dans ce cas précis, la dynamique positive des derniers mois. Le groupe rappelle que, malgré des opinions divergentes, tous les membres du conseil communal doivent agir dans l'intérêt des citoyens.

Un grand merci est adressé aux employés de l'administration communale pour leur service dévoué tout au long de l'année au bénéfice des habitants.

Concernant le budget :

Thème de la durabilité :

Le groupe DP avait déjà remarqué, lors de la déclaration du collège échevinal, que celle-ci reflétait principalement le programme électoral de la CSV, complété par seulement quelques idées « vertes ».

En tant que commune membre du Pacte Nature, le groupe salue les objectifs fixés dans ce cadre, qui sont évalués à l'aide d'un système de points et conduisent à des subventions étatiques correspondantes. Toutefois, la bonne position de la commune dans ce domaine est avant tout due à la centrale photovoltaïque étatique située près de l'écluse.

Bien que des mesures telles que les économies d'énergie, l'extinction de l'éclairage des bâtiments publics et la transition vers les lampes LED aient été mentionnées dans le discours sur le budget, le groupe considère ces initiatives comme des mesures standard à notre époque. Ces dernières devraient être considérées comme une base de départ pour des initiatives supplémentaires. Le groupe s'interroge donc sur la mise en œuvre concrète des idées « vertes ».

Selon le groupe DP, les projets de construction ne prennent pas suffisamment en compte les aspects de durabilité. À titre d'exemple, la nouvelle gare routière est citée, où le potentiel pour des solutions plus durables n'a pas été exploité. De même, l'installation d'une première centrale photovoltaïque sur le nouveau centre culturel est jugée insuffisante. Le groupe estime qu'un grand potentiel reste inexploité, comme pour les infrastructures sportives « op Flohr ». Dans cette optique, le groupe DP plaide également pour une sensibilisation des ménages privés.

Dans la présentation du budget, une enveloppe de 75.000 euros est prévue pour des subventions dans le domaine des énergies renouvelables. Cependant, le groupe DP aurait souhaité que la commune investisse davantage dans ses propres infrastructures afin de promouvoir une production énergétique indépendante à Grevenmacher, en anticipant la hausse future des prix de l'énergie.

Transparence et information :

Dans le budget, le poste consacré au bulletin communal a été augmenté, passant de 75.000 € à 92.500 €. Le groupe DP se demande si cette augmentation permettra une diffusion plus rapide et plus efficace des informations aux citoyens. Les médias imprimés restent importants, mais il existe un besoin croissant d'une information en temps réel, notamment sur les débats et décisions du conseil communal.

Le groupe renouvelle sa demande de retransmettre en direct les séances du conseil communal, avec la possibilité de les revoir ensuite en replay. Cela permettrait non seulement

aux journalistes absents d'avoir une base plus objective pour leurs articles, mais aussi aux citoyens de se forger une opinion éclairée.

Centre culturel Machera :

Le financement des événements organisés au Centre culturel Machera est jugé problématique. Les recettes prévues, de 180.000 €, sont nettement inférieures aux dépenses du budget ordinaire, qui s'élèvent à 560.000 €, laissant un déficit d'environ 400.000 €. Le groupe DP s'interroge sur la capacité de la commune à assumer ce déficit à long terme, d'autant plus qu'il ne couvre que les coûts liés aux événements, en excluant les salaires et les frais de fonctionnement. On pourrait envisager si une autre façon de procéder ne serait pas plus judicieuse.

Le groupe DP propose d'impliquer des organisateurs d'événements externes pour organiser régulièrement des activités dans la salle de fêtes. Une location accrue à des prestataires externes semble essentielle, mais cela nécessiterait l'expertise de professionnels de l'événementiel. Selon le groupe, cette question aurait dû être abordée bien plus tôt pour exploiter pleinement le potentiel de la salle des fêtes.

École fondamentale :

Dans le cadre de l'élaboration du plan directeur pour l'extension des infrastructures scolaires, un concours d'architecture est en cours. Le groupe DP se demande s'il n'aurait pas été plus pertinent d'aborder ce projet différemment.

Il pourrait encore être possible de s'orienter vers un modèle « Design and Build » ou de collaborer avec une entreprise générale, ce qui permettrait des économies substantielles.

Trafic Potaschberg – rue Kummert:

Dans la déclaration du collège échevinal, la réorganisation des accès à l'A1 au niveau de Potaschberg ainsi que l'amélioration de la situation du trafic ont été évoquées. Cependant, rien n'a été prévu à ce sujet dans le budget.

Le groupe DP se déclare favorable à l'idée mais souligne que de tels projets ne peuvent être réalisés du jour au lendemain. Il s'agit de problématiques pour lesquelles les citoyens attendent des solutions urgentes. Ces solutions devraient être mises en œuvre autant que possible avant l'expansion de la zone industrielle, car la qualité de vie des résidents est déjà impactée.

Emprunts et intérêts débiteurs :

Le groupe DP met en avant que des emprunts élevés peuvent donner l'impression à court terme que le budget est avantageux, tout en masquant la véritable situation financière. Un bonus final de 3,4 millions d'euros dans le budget modifié 2024 repose principalement sur des fonds empruntés pour des travaux qui ne sont pas encore réalisés.

Par le passé, le groupe a soutenu des emprunts – dont 7 millions d'euros en 2021 et 12 millions d'euros en 2023 – notamment pour le centre culturel, un projet que la DP a toujours approuvé. À cela s'ajoutent 8,3 millions d'euros de subventions.

Budget ordinaire:

Le groupe DP souligne le développement positif des recettes principales. Les revenus issus de l'impôt commercial et du « Fonds de dotation » de l'État, qui devraient être supérieurs de 17,2 % dans le budget initial 2025 par rapport à 2023, sont particulièrement bien accueillis. Cette augmentation peut facilement être présentée comme un succès dans un discours

budgétaire, d'autant plus que, par le passé, les recettes du budget ordinaire augmentaient plus rapidement que les dépenses.

Cependant, une analyse des chiffres budgétaires pour 2025 révèle une réalité différente : tandis que les recettes augmentent de seulement 2,52 %, les dépenses, elles, progressent de 6,52 %. À première vue, cela peut ne pas sembler alarmant, mais une telle dynamique comporte des risques significatifs à long terme. Si les dépenses continuent de croître à ce rythme, le budget ordinaire – et, par conséquent le budget extraordinaire – seront soumis à une pression croissante.

Le groupe DP insiste donc sur la nécessité de faire preuve de modération. Seul un excédent solide dans le budget ordinaire peut garantir des investissements futurs. Après tout, les arbres ne montent pas jusqu'au ciel.

Planification du personnel :

Les coûts salariaux dans le budget ordinaire, qui dépassent 12 millions d'euros, représentent environ 38 % des dépenses totales. Une gestion saine du personnel est donc essentielle, car elle a une influence majeure sur les dépenses et, par conséquent, sur la stabilité du budget ordinaire.

Le groupe DP ne remet pas en question le travail du personnel communal. Cependant, il estime que la réalisation d'audits dans certains domaines serait appropriée. Cette proposition a déjà été formulée à plusieurs reprises par le groupe DP. Elle vise à optimiser l'organisation interne afin d'améliorer à la fois la satisfaction des employés et la qualité des services offerts aux citoyens. Le groupe exprime des doutes quant à la direction prise par la majorité actuelle dans ce domaine.

Pour les raisons mentionnées ci-dessus, le groupe DP ne peut soutenir ni le budget rectifié de 2024, ni le budget 2025. Cela ne l'empêchera toutefois pas d'approuver des projets importants à l'avenir.

La conseillère Tess Burton (LSAP) formule la déclaration suivante au nom du groupe LSAP (Tess Burton, Metty Scholtes) :

Le groupe LSAP commence sa prise de position en remerciant tous les employés de la commune qui travaillent tout au long de l'année au service des citoyens de Grevenmacher, ainsi que ceux qui ont majoritairement contribué à l'élaboration du présent document.

Le groupe exprime également sa gratitude envers toutes les personnes présentes pour leur esprit de collaboration équitable. Il souligne particulièrement les efforts de la bourgmestre, qui s'est montrée, au cours de l'année écoulée, ouverte aux préoccupations du groupe LSAP et a adopté une attitude nettement plus coopérative que celle d'avant.

Plusieurs points ont déjà été ajustés selon les propositions du groupe LSAP au sein du conseil communal, et il semble également que la récente discussion sur le réaménagement de la Place du Marché soit à nouveau en cours de révision.

Pour préparer le discours sur le budget de cette année, le groupe a revu les critiques formulées les années précédentes. Il apparaît, comme l'an dernier, que l'analyse de l'endettement par tête d'habitant reste une préoccupation majeure.

1. Endettement par tête d'habitant :

Le groupe LSAP avait déjà analysé l'endettement par tête d'habitant de la commune l'année passée.

Pour l'année 2024, une dette par tête d'habitant d'environ 10.000 € avait été prévue, soit un doublement par rapport à l'année précédente. Avec les chiffres actuels, la dette par habitant pour 2024 s'élève désormais à environ 7.000 €, tandis qu'elle devrait atteindre environ 10.000 € en 2025.

Pour mettre ces chiffres en perspective, le groupe LSAP les compare avec d'autres communes et fait référence à une question parlementaire adressée au Ministre des Affaires intérieures, dont les résultats ont été publiés dans le Luxemburger Wort. Selon ces données, les trois communes présentant le plus fort endettement par habitant à la fin de 2023 affichaient les chiffres suivants :

1. Echternach: 10.795 € par habitant
2. Wiltz: 8.601 € par habitant
3. Mamer: 7.562 € par habitant

Connaissant ces données, il est légitime de se demander si Grevenmacher, avec 7.000 € en 2024 et 10.000 € en 2025, ne se classe pas parmi les communes les plus endettées par tête d'habitant. Le groupe estime qu'il serait pertinent de demander des informations complémentaires au Ministère de Affaires intérieures, car ces données ne sont pas accessibles publiquement ailleurs.

Si une commune figure parmi les premières en termes de charge de dette, il serait inapproprié de prétendre, dans un discours budgétaire, qu'elle mène une politique financière solide. Une telle affirmation ne serait pas honnête envers les citoyens, selon le groupe LSAP.

Le groupe s'interroge donc sur le fait de savoir si le collège échevinal actuel est réellement conscient de la mauvaise position de Grevenmacher en comparaison avec d'autres communes en termes d'endettement par tête d'habitant.

2. Kulturzentrum – Busbahnhof – „Schweinsmoart“:

Le groupe LSAP se concentre sur le nouveau centre culturel, qui constitue à nouveau le poste le plus important du budget et prend donc une place centrale.

Il est souligné qu'il est essentiel de fournir des locaux adéquats aux associations locales, qui représentent un élément fondamental de la vie sociale à Grevenmacher. La promotion de la culture est reconnue comme une priorité par toutes les factions. Cependant, les préoccupations exprimées ces dernières années par le groupe LSAP à ce sujet semblent aujourd'hui se confirmer.

Pour revenir sur certaines déclarations des années précédentes, le groupe LSAP commence par analyser le budget du centre culturel :

Coût :

Le budget initial du centre culturel était de 26 millions d'euros. À la fin du projet, le coût total s'élève désormais à 40 millions d'euros. À cela s'ajoutent les frais pour la gare routière (3,7 millions d'euros) et les travaux de rénovation du « Schweinsmoart » (2,1 millions d'euros), portant le montant global à 45,8 millions d'euros – presque un doublement des dépenses initialement prévues.

Personnel :

Le groupe LSAP a régulièrement exprimé ses préoccupations ces dernières années concernant le nombre du personnel nécessaire pour gérer le centre culturel. Actuellement, les effectifs comprennent :

- 1 citymanager
- 1 concierge
- 1 technicien de scène
- 3 employés à la billetterie

Ces coûts de personnel augmentent d'avantage les dépenses de la commune.

Programme culturel :

Pour l'année 2025, une enveloppe de 560.000 euros est prévue pour les activités culturelles.

Cependant, les coûts d'exploitation supplémentaires, tels que le chauffage, le personnel de nettoyage et d'autres postes, restent difficiles à quantifier à ce jour.

Le groupe LSAP continue de considérer que la taille du bâtiment est disproportionnée et que la gestion de ses activités culturelles représente un défi. Dans son discours sur le budget, la bourgmestre Monique Hermes (CSV) elle-même a qualifié l'utilisation du centre culturel comme un « défi », ce qui confirme les critiques exprimées par le groupe LSAP par le passé : aucune analyse des besoins n'a été réalisée pour déterminer la demande réelle en offres culturelles supplémentaires dans la région.

Un article récent dans le *Luxemburger Wort* intitulé „*FGFC kritisiert: Zu viele Prunkbauten in den Gemeinden*“ fait directement référence au centre culturel de Grevenmacher. Le groupe cite cet extrait „*Viele Gemeinden verprassen ihr Geld : So lautet ein Vorwurf der FGFC, der Gewerkschaft des Gemeindepersonals. Sie kritisieren unnötig teure Neubauten wie beispielsweise Kulturzentren und eine mangelnde Prioritätensetzung bei den kommunalen Ausgaben.*“

Le groupe LSAP craint que le centre culturel et son programme prévu, en complément de l'offre déjà existante des associations, n'alourdissent encore davantage les dépenses du budget communal. Ce bâtiment pourrait s'avérer à l'avenir un facteur de coûts important, sans que des recettes correspondantes ne viennent compenser cette charge. Actuellement, des revenus durables sont encore loin d'être atteints.

Gare routière :

Le groupe LSAP aborde également le sujet de la nouvelle gare routière, initialement conçue comme un élément attractif pour promouvoir le transport public.

Le groupe critique le fait que, pendant plus d'un an, les passagers ont dû attendre sous la pluie, au soleil ou sur du paillis. Ces conditions n'ont pas semblé déranger le collègue échevinal, bien qu'un membre de la majorité ait finalement demandé l'installation d'un abri – une proposition qui figure enfin dans le budget.

Le groupe déplore également que les longs trajets jusqu'aux arrêts de bus n'aient pas été abordés pendant des mois.

La gestion du temps du projet est également remise en question. Bien que la bourgmestre ne soit pas personnellement tenue responsable pour ces retards, le groupe LSAP critique les experts et les entreprises impliqués, qui n'auraient pas informé correctement la commune. Pour un projet d'une telle envergure et à long terme, il est incompréhensible que de légers retards, comme quelques jours de pluie, puissent compromettre la date d'achèvement.

Campus scolaire:

Le groupe LSAP met l'accent sur le nouveau campus scolaire et souligne que la nécessité d'élargir les infrastructures scolaires a été signalée depuis des années. La progression dans ce domaine, ainsi que la présentation d'un plan directeur, sont saluées.

Le groupe soulève la question de savoir comment un projet d'une telle envergure sera financé dans les années à venir, compte tenu de l'endettement déjà existant de la commune.

Il est également critiqué que le campus soit prévu sur des terrains dont la commune n'est pas encore propriétaire. Si l'achat de ces terrains ne pouvait pas être réalisé, les fonds déjà investis dans des plans irréalisables seraient gaspillés.

Le groupe exprime également le souhait que l'État fournisse une réponse claire concernant l'avenir des terrains où sont actuellement situés les conteneurs dans la « rue du Centenaire ». Il serait souhaitable que ce site soit intégré au projet de campus scolaire. En plus d'une piscine, d'autres infrastructures sportives pourraient y être construites, permettant aux élèves du secondaire de suivre leurs cours d'éducation physique directement sur le campus, sans devoir se rendre à la salle de sport « op Flohr ».

Enfin, le groupe partage l'avis du groupe DP selon lequel un concours d'architecture n'est pas la solution la plus économique pour concevoir des plans. Il remet en question la nécessité d'un tel processus pour ce projet d'envergure et appelle à tenir davantage compte de la situation financière de la commune.

Stationnement à Grevenmacher :

Le groupe LSAP exprime à nouveau des critiques concernant la situation du stationnement à Grevenmacher. L'affirmation répétée par la bourgmestre Monique Hermes (CSV), selon laquelle il n'y aurait aucun problème de stationnement dans la ville, est clairement rejetée.

Le groupe souligne que différents groupes cibles ont des besoins variés en matière de stationnement :

1. Les résidents du centre historique, vivant dans de petites maisons sans garage, qui dépendent de places de stationnement proches et gratuites.
2. Les travailleurs pendulaires, venant à Grevenmacher en voiture, qui éprouvent des difficultés à trouver des places dès le début de la matinée.
3. Les visiteurs, venus pour des courses ou des démarches rapides, qui n'ont pas le temps de se rendre dans un parking couvert.

La rénovation prévue du parking « op Flohr » est perçue comme une mesure positive, mais pas comme une solution globale aux problèmes de stationnement existants dans ce secteur. Le groupe estime que le défi fondamental de créer des places de stationnement supplémentaires est toujours ignoré. Il insiste sur la nécessité de rechercher sérieusement une solution durable pour répondre aux besoins.

En outre, le groupe demande que les parkings couverts soient gratuits à partir d'une certaine heure le soir, afin d'améliorer la situation pour les résidents. Les 25 places actuellement louées dans les deux parkings souterrains sont, selon eux, largement insuffisantes pour résoudre les problèmes existants.

Face aux nombreuses questions non résolues autour du stationnement, le groupe LSAP affirme qu'il est incompréhensible d'affirmer que « Grevenmacher n'a pas de problème de stationnement ! »

Zone piétonne :

Le groupe LSAP porte également son attention sur la zone piétonne de Grevenmacher, en particulier sur les préoccupations des personnes qui s'y rendent pour faire des courses.

Dans son discours budgétaire, la bourgmestre a évoqué les défis liés à la promotion du commerce local et a admis que les progrès dans ce domaine sont lents.

Cependant, il devient de plus en plus évident que la zone piétonne, dans sa forme actuelle, semble peu animée. Le commerce local dans cette zone ne peut pas prospérer seul ; il dépend d'activités qui attirent les gens, comme la présence de cabinets médicaux, de l'école de musique ou d'événements.

Le groupe critique le déplacement en dehors de la zone piétonne d'événements tels que le marché de Noël ou la célébration de Saint-Nicolas, ainsi que la perte de places de stationnement à proximité.

Le groupe LSAP souligne avec insistance que la zone piétonne, avec la Place du Marché, constitue le cœur de Grevenmacher. C'est un lieu où les gens travaillent, se rencontrent, font leurs courses, mangent et boivent. Ce rôle central devrait être renforcé en redonnant vie à la zone.

Étant donné la situation actuelle précaire de la zone piétonne, il est urgent de réunir toutes les parties concernées, y compris les commerçants, l'association des commerçants et le syndicat, pour trouver des solutions ensemble. Récemment, certains commerçants concernés ont contacté le collège échevinal pour exprimer leurs préoccupations.

Les réactions récentes concernant les événements de Noël, déplacés sur le «Schweinsmoart», ont été peu positives. Bien que cet emplacement soit pratique, il manque l'atmosphère particulière de la zone piétonne. De tels événements devraient revenir au centre-ville pour attirer davantage de personnes à Grevenmacher.

Dans la planification budgétaire, il est prévu de créer un poste de responsable de la communication.

Le groupe LSAP demande une approche plus professionnelle dans l'organisation des événements. Il est indispensable, selon eux, d'embaucher une personne disposant de la sensibilité et des compétences nécessaires pour concevoir une offre optimale d'événements.

Enfin, le groupe LSAP réitère sa position de ne pas soutenir le budget rectifié 2024 ni le budget 2025, estimant que la commune de Grevenmacher figure parmi les plus endettées du pays.

Le conseiller Marc Ury (CSV) fait la déclaration suivante :

Il débute son intervention par une rétrospective sur l'année écoulée et souligne que le collège échevinal ainsi que l'administration communale peuvent se réjouir d'une année 2024 réussie. Dans son discours budgétaire, la bourgmestre Monique Hermes (CSV) a présenté la multitude de projets réalisés – un aperçu impressionnant qui se reflète également dans les chiffres du budget rectifié 2024. Il est particulièrement réjouissant que la Ville de Grevenmacher puisse clôturer l'année 2024 avec un résultat positif d'environ 3,4 millions d'euros, malgré les nombreux projets réalisés. Cela constitue une preuve claire de la bonne situation financière de la Ville de Grevenmacher.

Dans le cadre du budget ordinaire, le conseiller Ury met en avant deux facteurs clés ayant contribué à ce résultat. D'une part, la ville a bénéficié d'une augmentation des recettes

principales, notamment grâce au Fonds de dotation globale des communes (FDGC) et à l'impôt commercial communal (ICC). À cet égard, il adresse un remerciement spécial au Ministre des affaires intérieures, Léon Gloden, pour son soutien. D'autre part, la commune a réduit ses dépenses courantes grâce à des mesures ciblées d'économie d'énergie, telles que le remplacement des lampadaires par des modèles LED économes en énergie et l'optimisation des systèmes de chauffage dans les bâtiments publics.

Le conseiller Marc Ury (CSV) félicite le collège échevinal d'avoir réussi à obtenir un résultat positif de 3,4 millions d'euros malgré la réalisation de grands projets – l'ouverture du nouveau Centre culturel Machera, la réfection du « Schweinsmoart » et la construction du nouveau parking souterrain. Avec le centre culturel, Grevenmacher a gagné un pôle d'attraction culturelle, et la question du stationnement est désormais résolue de manière durable. Des villes de taille comparable disposant d'une offre similaire en termes de places de parking souterrain sont rares, ce qui ne peut que réjouir tant les citoyens que les commerçants locaux.

Il souligne que les coûts salariaux représentent environ 37 % des dépenses ordinaires du budget 2025, et qu'ils sont généralement considérés comme des coûts fixes inévitables. Il insiste sur le fait que le collège échevinal et la majorité sont pleinement conscients de la responsabilité associée à ces dépenses. Pour cette raison, il se félicite, au nom du parti CSV, de la planification prévoyante et responsable du personnel menée par le collège échevinal. Celle-ci garantit non seulement un service fluide pour les citoyens, mais aussi le maintien de l'équilibre budgétaire.

Budget 2025:

En ce qui concerne le plan budgétaire 2025, le conseiller Marc Ury (CSV) souligne qu'un budget équilibré vise toujours à répondre aux besoins des citoyens, à préparer l'avenir tout en gardant les finances sous contrôle. Avec le budget 2025, cet équilibre a été atteint. Pour l'année à venir, un excédent ordinaire positif de 4,3 millions d'euros est prévu.

Il jette également un regard sur les investissements prévus dans le budget 2025, qu'il qualifie de « package prometteur ». Il insiste particulièrement sur les mesures destinées aux enfants et aux jeunes, parmi lesquelles :

1. L'introduction de la „Maacher Fräizäitkaart“.
2. L'acquisition de nouvelles propriétés pour la mise en œuvre du plan directeur de l'école fondamentale
3. L'achat de 40 nouveaux iPads pour l'école fondamentale.
4. Le développement du parc de loisirs prévu « op Fooscht ».
5. La création d'une colocation dans la „Rue Kummert“ pour les jeunes actifs débutants.
6. Ce concept sera élaboré au cours de l'année 2025.

En conclusion, le conseiller Marc Ury (CSV) félicite le plan budgétaire 2025, qui permet de réaliser les investissements nécessaires pour améliorer la qualité de vie des citoyens. « Des finances solides pour un Grevenmacher fort » déclare le conseiller Marc Ury (CSV). Il adresse ses vœux de réussite et de sérénité au collège échevinal ainsi qu'à tous les employés pour l'année à venir : “En avant !”.

La conseillère Martine Cognioul-Loos (CSV) fait la déclaration suivante :

Martine Cognioul-Loos (CSV) commence son intervention par une observation déjà formulée l'année précédente : l'année 2024 n'a été facile pour personne. Les guerres, les crises, la violence et les souffrances personnelles dominent l'actualité et affectent la vie de tous. Elle souligne que la situation actuelle est difficile et que les perspectives, notamment pour les

générations futures, semblent peu encourageantes – des générations qui se préoccupent de plus en plus de leur avenir.

Dans ce contexte, elle attire l'attention sur l'école régionale de musique de Grevenmacher. Avec plus de 1 000 élèves, cette institution est indispensable pour Grevenmacher. Elle accomplit un travail précieux avec et pour les enfants et les jeunes. Elle souligne le rôle central de l'école de musique dans l'éducation et la vie sociale de la jeune génération, et insiste sur le fait que chaque euro investi dans cette structure constitue une dépense judicieuse et rentable. Elle remercie la Ville de Grevenmacher et les communes conventionnées pour leur soutien constant à cette institution.

Elle met également en avant la contribution économique de l'école de musique pour Grevenmacher. Les parents qui accompagnent leurs enfants aux cours en profitent souvent pour faire des achats ou pour fréquenter les établissements gastronomiques. Sans l'école de musique, explique-t-elle, Grevenmacher perdrait une partie importante de son dynamisme et de sa vitalité.

Elle adresse des éloges similaires aux clubs sportifs, qui réalisent également un excellent travail dans la promotion de la jeunesse. Également là, chaque euro investi est un euro bien dépensé. Les parents qui accompagnent leurs enfants aux installations sportives contribuent également à l'activité économique locale par leurs interactions sur place.

Elle rappelle que l'année 2024 a de nouveau été marquée par un travail acharné au bénéfice de tous les habitants et que ces efforts se poursuivront en 2025. Elle adresse ses remerciements à toutes les personnes qui, d'une manière ou d'une autre, travaillent pour la Ville de Grevenmacher et ses habitants.

Pour conclure, elle souligne que le budget pour 2025 se distingue par un excellent équilibre entre recettes et dépenses. Ce projet de budget est louable et constitue une base solide pour investir dans l'avenir et pour préparer la Ville de Grevenmacher et ses habitants aux défis à venir.

La conseillère Carine Sauer (CSV) fait la déclaration suivante :

Elle constate que le projet de budget et les chiffres qu'il contient reflètent les préoccupations centrales de la commune. Ce budget se révèle économiquement responsable et représente les valeurs de tous les citoyens. L'accent est mis sur des investissements tournés vers l'avenir – dans l'éducation, la digitalisation et les écoles, avec la création d'un nouveau campus scolaire dans les années à venir.

Justice sociale :

La conseillère Carine Sauer (CSV) souligne que le domaine social reste incontesté, même en 2025, malgré l'augmentation des dépenses. Le collège échevinal établit des priorités claires pour soutenir les citoyens socialement vulnérables. Cela se fait par l'augmentation de l'allocation de vie chère, le travail de l'Office social, la Maison relais, le CIGR—qui aide les personnes à se réintégrer sur le marché du travail—la maison des jeunes CRIAJ, ainsi que par le soutien aux associations.

Le nouveau centre culturel est achevé, et grâce aux activités de l'école de musique, il est déjà animé. La salle des fêtes offre de multiples possibilités pour tous les habitants de la Ville de Grevenmacher ainsi que des communes avoisinantes.

Comme les années précédentes, le collège échevinal, avec les employés responsables de la commune, présente un budget qui combine progrès économique et responsabilité sociale. Elle souligne que Grevenmacher doit rester une commune offrant l'égalité des chances, où il est agréable de résider.

Pour conclure, la conseillère Carine Sauer (CSV) adresse des remerciements particuliers à tous les employés de la commune qui sont quotidiennement au service des citoyens.

L'échevine Liane Felten (CSV) fait la déclaration suivante :

Elle débute son discours sur le budget 2025 par un retour sur l'année écoulée et un aperçu des perspectives pour 2025. Elle remercie tous les employés de la commune ainsi que les membres du conseil communal pour leur collaboration respectueuse et efficace durant l'année 2024.

La conseillère Liane Felten (CSV) décrit le budget comme un « livre aux sept sceaux » pour les citoyens de Grevenmacher, mais un plan de route indispensable pour le fonctionnement de la commune et la mise en œuvre des priorités politiques, tant dans le budget ordinaire que dans le budget extraordinaire. Le bourgmestre, dans son discours budgétaire, a déjà mis en avant de nombreux points clés. La conseillère Liane Felten (CSV) souligne particulièrement l'importance du rôle de l'État en tant que partenaire fiable des communes.

Elle aborde ensuite certains aspects du budget.

Engagement social:

Un des axes centraux, qui traverse l'ensemble du budget comme un fil rouge, est le domaine social. Les dépenses totales s'élèvent à environ 2.152.000€ et comprennent entre autres :

- Participation au déficit de la Maison relais : 1.033.000.-€
- Soutien au CRIAJ : 230.000.-€
- Participation au déficit de l'Office social : 282.000.-€
- Versement de l'allocation de vie chère : 200.000.-€
- Soutien au CIGR : 407.000.-€

Elle met particulièrement en avant le travail de la commission du vivre-ensemble interculturel, qui propose des cours de luxembourgeois destinés aux citoyens non luxembourgeois. Ces cours, organisés en janvier pour les participants francophones et en automne pour les anglophones, ont été récemment développés et mettent l'accent sur la communication quotidienne. Les coûts de ce projet innovant pour les années 2024 et 2025 s'élèvent à un total de 34.000 €.

Elle souligne certains projets d'investissement majeurs prévus dans le budget extraordinaire 2025 :

- Le développement du PAP Pietert pour la création de logements.
- La réhabilitation d'une maison dans la „rue Kummert“ pour les jeunes.
- L'extension et le réaménagement des infrastructures scolaires.
- La réalisation de la troisième phase de la promenade de la Moselle, un projet important pour le développement touristique.
- L'achèvement de la nouvelle gare routière.
- Le réaménagement de la Place du Marché.
- La construction d'un nouvel atelier communal.
- Les travaux liés au cimetière forestier ou au cimetière dans les vignobles.

Un sujet particulièrement important pour l'échevine Liane Felten (CSV) est l'approvisionnement en eau potable. Elle se réjouit des nouvelles installations techniques aux

sources de Geyershof et adresse ses remerciements explicites à M. Yves Christen du service technique pour son engagement passionné dans ce domaine.

Elle considère la digitalisation comme un levier essentiel pour réduire la charge de travail des employés communaux. Elle insiste sur le fait que, même en périodes économiquement et politiquement difficiles, les investissements ne doivent pas être ralentis. Au contraire, il est crucial de continuer à investir dans l'avenir de la commune.

Pour conclure, elle décrit le budget 2025 comme un document tourné vers l'avenir, marqué par la signature de la CSV et de « déi gréng », qui contribue à la qualité de vie des citoyens de Grevenmacher.

L'échevin Marc Krier (déi gréng) fait la déclaration suivante :

L'échevin Marc Krier (déi gréng) commence sa prise de position sur le budget en constatant que ce dernier tourne essentiellement autour des chiffres. Après que de nombreux chiffres ont déjà été cités, il adopte délibérément une approche différente, choisissant de commenter le budget rectifié et le budget initial sans s'attarder sur d'autres données chiffrées. Il cite alors le cardinal Richelieu : « Le budget est le nerf de l'État. Par conséquent, il doit être soustrait aux yeux profanes des sujets. »

Il souligne que, heureusement, les temps ont changé et que le budget est désormais accessible à tous. Toutefois, le budget actuel présente une situation de départ difficile : des recettes faibles et des dépenses élevées – un cas classique de « worst case ». Malgré cela, le document repose sur des circulaires officielles, comme celles concernant l'impôt commercial, ainsi que sur des estimations prudentes dans des domaines tels que la sylviculture et la vente de bois. Il met en avant que la majeure partie des recettes provienne du Fonds de dotation globale des communes (FDGC) et de l'impôt commercial communal (ICC), ce qui souligne l'importance de ces sources de revenus essentielles.

L'échevin Marc Krier (déi gréng) aborde ensuite plusieurs points centraux du budget. Comme mentionné par la bourgmestre Monique Hermes (CSV) dans son discours, les faits sont désormais clairs.

Il explique que les dépenses ordinaires ont de nouveau augmenté, ce qui, comme l'année précédente, est dû à l'inflation générale sur des ressources fondamentales telles que l'énergie et l'eau. Cependant, il souligne que les recettes ordinaires restent supérieures aux dépenses ordinaires. À ce sujet, il cite Oskar Lafontaine : « Si nous n'avons pas d'argent, nous avons au moins besoin de bonnes idées. » Mais, ajoute-t-il, Grevenmacher a actuellement la chance de disposer des deux.

Il détaille les efforts pour réduire les coûts, tels que l'extinction des éclairages après 22h00, le retrait des projecteurs décoratifs, la réduction de 60 % de l'éclairage grâce à des LED intelligentes et dimmables, ainsi que l'utilisation d'eau provenant de la station d'épuration et l'optimisation des systèmes de chauffage. Ces mesures n'ont pas suffi à compenser totalement la hausse des coûts, mais elles ont permis d'éviter une augmentation explosive.

Les augmentations de coûts ne concernent pas uniquement les frais d'exploitation généraux, mais aussi les obligations envers des syndicats tels que SIDERE, SIDEST, CIGR, la Maison relais et le service social. Alors que les coûts liés au CGDIS ont pu être réduits de 72 % par rapport à l'année précédente, les dépenses pour SIDERE, en raison du projet « Sebes », ont fortement augmenté en 2024. Bien que l'augmentation pour 2025 soit moins marquée, elle reste à 7 %.

L'échevin Marc Krier (déi gréng) met en avant le projet « Geyeschhaff », qui progresse bien. L'objectif est de rendre la ville plus indépendante et résiliente. Les investissements dans des infrastructures comme le développement des sources d'eau potable contribuent non

seulement à la durabilité, mais aussi à une meilleure efficacité économique à long terme pour Grevenmacher.

D'autres mesures incluent l'extension des réseaux de gaz – car tous les habitants ne peuvent pas passer directement aux pompes à chaleur – et la construction de trottoirs pour sécuriser les trajets scolaires et les trajets en général. Toutefois, il note que les projets communaux ne sont pas toujours alignés avec ceux de l'État, comme l'illustre l'exemple du pont dans la « rue de Muenschecker ».

Il insiste également sur l'importance des pactes pour la nature et le climat, qui ont déjà donné des résultats positifs pour Grevenmacher. L'objectif est de passer de 40 % à 50 % en 2025.

L'échevin Marc Krier (déi gréng) cite Plutarque : « Le meilleur budget est celui dans lequel rien de superflu n'est voulu, rien de nécessaire n'est omis », il aborde ensuite l'extension des infrastructures scolaires et de la Maison relais. Il met en avant que de nombreuses séances de travail ont eu lieu avec l'école, la commission scolaire, le bureau d'études Schroeder & Associés, ainsi que le conseil communal pour faire avancer le développement de Grevenmacher.

Le budget prévoit des moyens pour acquérir des terrains supplémentaires, que ce soit pour des compensations ou pour des formes alternatives de logement telles que les « Tiny Houses ». En outre, des études sont prévues pour des projets comme l'habitat intergénérationnel et des logements pour jeunes actifs débutants.

Concernant la mobilité, il met en avant les nouveautés prévues dans la flotte de véhicules. Un ancien véhicule, le Piaggio, a été remplacé par une camionnette électrique. Il souligne également la poursuite de l'installation de systèmes d'éclairage modernes pour les passages pour piétons et l'adoption de lampes LED. Toutefois, il note qu'un compromis est nécessaire entre la réduction de la pollution lumineuse – une priorité pour la protection de la nature – et le confort des citoyens. Si les animaux souffrent de la pollution lumineuse, certains habitants trouvent que l'éclairage exclusivement orienté vers le sol est insuffisant.

Par rapport au sujet du tourisme, il mentionne les fonds alloués à la rénovation de la piscine, au nouveau système sonore, au réaménagement de la Place du Marché, à l'extension de la promenade et à l'installation d'un écran tactile. Le succès de l'écran tactile devant la maison communale a conduit à la planification d'un second écran devant le centre culturel. Par ailleurs, des investissements dans les réseaux sociaux se poursuivent, en mettant l'accent sur des contenus multilingues. La commune continue également à avancer dans la digitalisation avec détermination.

Dans le domaine des infrastructures sportives, il rapporte les progrès obtenus grâce à l'approche des projets impulsifs. Une carte interactive des infrastructures sportives est en cours de développement, ainsi qu'une « Sportbox » qui permettra aux citoyens d'emprunter du matériel sportif pour encourager la pratique du sport.

En ce qui concerne le nouveau règlement relatif aux taxes sur les déchets, il reconnaît les discussions qu'il a suscitées. Cependant, il souligne que cette mesure est une mise en œuvre des directives étatiques et repose sur le principe du pollueur-payeur, ce qui constitue une solution équitable. Aujourd'hui, presque tous les habitants disposent de la poubelle qui leur convient. Il évoque également la poursuite des primes pour les investissements dans les énergies renouvelables ou les travaux de rénovation.

Un thème incontournable dans tout discours budgétaire est celui de la dette. Il évoque l'incertitude des taux d'intérêt futurs et cite le poète américain Robert Frost : « Une banque est un endroit où l'on vous prête un parapluie par beau temps et où on vous le reprend quand il pleut. »

Il exprime sa satisfaction concernant l'initiative commune pour le développement du projet de cimetière forestier. En outre, le collège échevinal a exploré de nouvelles sources de financement. Par exemple, un projet de développement villageois est supervisé par le bureau « Leader », permettant à la commune de Grevenmacher de demander des subventions pour des idées et infrastructures innovantes.

Pour conclure, il aborde deux autres points. Le règlement sur les bâtisses a été révisé et adapté aux exigences actuelles, notamment en ce qui concerne le solaire thermique et la photovoltaïque. Un forum citoyen a permis d'échanger sur les installations solaires, et d'autres études, comme l'installation de panneaux solaires sur le centre culturel, sont en cours.

Enfin, il met l'accent sur le personnel de la commune. Pour continuer à conseiller et informer les habitants de manière optimale, il est indispensable de respecter les exigences légales, telles que l'adaptation à l'index et aux valeurs de points. Parallèlement, il est nécessaire de recruter de nouveaux spécialistes pour répondre aux exigences croissantes.

Conclusion :

Pour conclure, l'échevin Marc Krier (déi gréng) souligne que le budget représente une nouvelle tentative de concilier logement, travail, sport, culture et loisirs, tout en maintenant un équilibre entre développement durable et qualité de vie. Ce budget investit non seulement dans l'avenir de Grevenmacher, mais également dans celui des générations futures et de l'environnement. Il s'agit d'un budget qui ne devrait pas peser comme un fardeau sur les successeurs, mais garantir la réalisation des objectifs fixés dans la déclaration du collège échevinal.

Il termine par une citation de Jenny Marx (1814-1881) : « J'aurais aimé que mon cher Karl aurait passé plus de temps à accumuler du capital, plutôt qu'à seulement en écrire. »

La bourgmestre Monique Hermes (CSV) prend position sur le budget 2024/2025

Remarque concernant les déclarations du groupe DP :

La bourgmestre Monique Hermes (CSV) répond aux observations formulées par le groupe DP comme suit :

Concernant l'aménagement de la Place du Marché, elle précise que la commune maintient son intention de la transformer en espace sans voitures. Elle critique également l'article du « Luxemburger Wort », qui ne reflète pas correctement sa position, et insiste sur son souhait de poursuivre une discussion ouverte et constructive à ce sujet. Elle rappelle que le groupe DP partageait initialement les mêmes idées sur cet aménagement, mais a depuis changé de position. Elle ajoute que l'article de presse et les récentes discussions sur ce sujet ont également laissé un goût amer chez elle.

Au sujet des critiques sur le manque d'installations solaires, elle assure que leur nombre augmentera à l'avenir.

Elle souligne que l'augmentation des coûts liés au bulletin communal est due à la hausse générale des prix, tout en réaffirmant l'importance de ce bulletin comme source d'information essentielle. Il faudrait également envisager la retransmission des séances du conseil communal en direct, même si une telle initiative ne pourrait être mise en œuvre à court terme.

Monique Hermes (CSV) reconnaît que la gestion culturelle du nouveau Centre culturel Machera représente un défi, dont elle était néanmoins consciente. Elle souligne que la politique de recrutement du collège échevinal reste responsable et annonce qu'aucune nouvelle embauche ne sera réalisée tant que le fonctionnement optimal du centre ne sera pas atteint.

La demande d'un audit externe, telle que formulée par le groupe DP, ne lui était jusqu'à présent pas connue. En ce qui concerne le niveau d'endettement, elle rejette l'idée que les chiffres présentés masqueraient la réalité, comme cela a été affirmé.

Remarques concernant les déclarations du groupe LSAP :

La bourgmestre Monique Hermes (CSV) s'adresse à la conseillère Tess Burton (LSAP) en lui demandant que les demandes d'informations ne soient plus formulées la veille des séances du conseil communal. Ces requêtes devraient être soumises plus tôt afin de garantir un traitement adéquat et en temps utile.

En réponse aux critiques du groupe LSAP concernant l'endettement par habitant, elle qualifie cette affirmation de purement spéculative.

La bourgmestre souligne que le groupe LSAP a concentré son attention sur le centre culturel et la gare routière, tout en n'ayant pas voté en faveur de ces projets. Elle rappelle l'importance du centre culturel comme espace essentiel pour les associations culturelles, l'école de musique et les événements spéciaux. Bien qu'elle reconnaisse que les coûts de personnel liés au centre font augmenter les dépenses, elle insiste sur le fait que ces employés sont indispensables à son fonctionnement. Le programme culturel représente un défi, mais il constitue également un enrichissement culturel indéniable pour Grevenmacher et la région de la Moselle. Elle assure que tous les efforts seront faits pour relever ce défi.

Concernant les temps d'attente aux arrêts de bus, elle admet que la situation était insatisfaisante, mais explique qu'aucune autre solution n'était possible dans les circonstances actuelles. Sur les retards de la gare routière, elle précise qu'ils échappent au contrôle de la commune.

Le développement des infrastructures scolaires reste un projet à long terme. Elle explique qu'un terrain spécifique n'appartient pas encore à la commune, ce qui complique la planification. Elle précise également que le site de la « rue du Centenaire » n'appartient pas à la commune et est actuellement utilisé par le « Maacher Lycée ».

Sur la question des places de parking, elle réaffirme qu'il n'y a pas de problème de stationnement à Grevenmacher. Elle précise que la gratuité des parkings en soirée n'est pas envisagée pour le moment. En ce qui concerne l'organisation de l'accueil de Saint-Nicolas sur le « Schweinsmoart », elle indique que l'événement a été bien reçu et qu'il a été convenu avec les responsables des « Maacher Geschäftsleit » de ne plus l'organiser sur la Place du Marché, comme cela a également été décidé pour le marché de Noël. Ici, on attend toutefois encore les résultats d'un sondage correspondant.

Quant au recrutement d'un nouveau chargé de communication, elle assure que le conseil communal sera tenu informé des avancées.

La bourgmestre Monique Hermes (CSV) souligne qu'une collaboration plus étroite entre le conseil communal, l'association des commerçants et d'autres acteurs serait judicieuse, notamment pour analyser la situation dans la zone piétonne. Cependant, elle note que certains des problèmes sont causés par les acteurs eux-mêmes. Un échange constructif reste néanmoins pertinent. Elle propose donc de convoquer une réunion pour rechercher ensemble des solutions possibles.

Remarques concernant les déclarations des groupes CSV et „déi gréng“ :

La bourgmestre Monique Hermes (CSV) félicite le conseiller Marc Ury (CSV) pour ses contributions positives, notamment sa description du centre culturel comme un point central de la vie culturelle. Elle met également en avant l'importance des investissements dans la jeunesse et suggère de poursuivre les efforts dans ce domaine.

Elle approuve les déclarations de la conseillère Martine Cognioul-Loos (CSV) concernant l'école de musique et la jeunesse, affirmant que chaque euro investi dans ces domaines est bien dépensé. Elle partage également son point de vue sur l'impact économique positif du « Maacher Lycée » et de l'école de musique sur Grevenmacher.

La conseillère Carine Sauer (CSV) souligne dans sa déclaration l'importance de la justice sociale, une préoccupation qui a toujours été au cœur des priorités de la majorité. La bourgmestre Monique Hermes (CSV) s'associe pleinement à cette affirmation. Elle rappelle également que le budget reflète le développement économique de la commune tout en cherchant à établir un équilibre entre justice sociale et progrès économique. Elle note que les coûts de l'office social continueront d'augmenter pour répondre aux besoins croissants de la population.

La bourgmestre Monique Hermes (CSV) approuve les propos de l'échevine Liane Felten (CSV) sur le rôle clé du gouvernement en tant que partenaire des communes, notamment dans le domaine social. Elle met en lumière les cours de langue luxembourgeoise organisés par la commission du vivre-ensemble interculturel, présidée par Liane Felten (CSV). Ces cours, déjà très demandés avec une liste d'attente, sont qualifiés de projet exemplaire. Elle appuie également l'importance de poursuivre les investissements dans les technologies modernes.

Concernant les idées avancées par l'échevin Marc Krier (déi gréng), la bourgmestre les qualifie de pertinentes et tournées vers l'avenir. Toutefois, elle rappelle que certaines d'entre elles impliquent des coûts importants et que les ressources financières disponibles ne permettent pas toujours de tout mettre en œuvre. Elle réaffirme que la protection de la nature et du climat apporte une valeur ajoutée significative à la commune et à ses habitants. Elle appuie également la transition vers une mobilité électrique comme un pas essentiel vers un avenir durable. La bourgmestre Monique Hermes (CSV) soutient fermement l'installation de l'écran tactile devant la maison communale et souligne qu'il a été très bien accueilli par les citoyens. Elle insiste sur l'importance d'une évaluation continue du nouveau règlement sur les déchets. Concernant le projet de développement villageois, elle encourage la commune à en tirer parti à condition de présenter des projets solides et réfléchis, en insistant sur la nécessité d'une durabilité responsable.

Pour conclure, la bourgmestre Monique Hermes remercie tous les participants pour leurs suggestions, leur objectivité et leur collaboration engagée. Elle qualifie le budget 2025 de document audacieux et tourné vers l'avenir, offrant une base solide pour améliorer la qualité de vie et de travail.

Le budget rectifié 2024 est adopté par le conseil communal par 6 voix pour (CSV, déi gréng) et 5 voix contre (DP, LSAP).

Le budget 2025 est adopté par 6 voix pour (CSV, déi gréng) et 5 voix contre (DP, LSAP) par le conseil communal.

6. Informations par le collège échevinal sur les dossiers en cours.

7. Questions au collège échevinal.

Conseiller Patrick Frieden (DP) :

- Il demande des informations concernant un sondage mené auprès des associations locales et des participants du marché de Noël et s'interroge sur la possibilité pour les membres du conseil communal de voter sur les résultats.

La conseillère Tess Burton (LSAP) demande si les membres du conseil communal pourront recevoir le questionnaire. La bourgmestre Monique Hermes (CSV) répond qu'elle enverra le document après la réunion du conseil communal.

Conseiller Metty Scholtes (LSAP)

- Concernant les arbres sur la petite Place du Marché, il demande s'ils ont déjà été entièrement élagués. M. Yves Christen, du service technique, explique qu'une nouvelle taille en raison des décorations de Noël ne serait pas idéale et qu'un nouveau rendez-vous est fixé en janvier. Il ajoute que les arbres sont en mauvais état et qu'ils ont une espérance de vie maximale estimée à six ans.
- Il mentionne qu'un piéton a récemment été renversé par une voiture près du passage pour piétons situé à l'intersection de la « rue Kummert » et de la « rue de l'Eglise ». Dans ce contexte, il suggère davantage les habitants à appuyer sur le bouton du feu de signalisation afin de prévenir de tels incidents à l'avenir. Il propose également de passer le feu de signalisation de sa configuration actuelle orange/vert à une configuration rouge/vert, car de nombreux piétons traversent souvent sans appuyer sur le bouton. La bourgmestre Monique Hermes (CSV) répond que cette question sera étudiée et qu'un ajustement sera nécessaire dans ce contexte.

Conseillère Martine Cognioul-Loos (CSV) :

- Elle informe sur son activité en tant que membre du comité du SYVICOL (« Syndicat des Villes et Communes luxembourgeoises ») où elle est active depuis un an. En plus de réunions du conseil d'administration, des séances de travail régulières sont organisées sur divers sujets. Elle mentionne qu'un registre des commerces a récemment été présenté, comprenant un recensement complet des entreprises commerciales situées sur le territoire des communes. Toutes les communes intéressées peuvent signer un contrat avec l'entreprise concernée pour bénéficier de ce service.
- Elle annonce également que le SYVICOL visitera cinq communes dans différentes régions du pays l'année prochaine. À Grevenmacher, cet événement aura lieu le 27 mars au Centre culturel Machera.